

COMMUNE
**ASPACH
LE BAS** 2024



au fil de l'eau





Mot du Maire	p 03
Vie Communale	p 04 à 09
Finances	p 10
Fêtes et Cérémonies	p 11 à 13
Communauté de Communes Thann Cernay	p 14 à 15
État civil	p 16 à 18
Technique et urbanisme	p 19
Environnement Qualité de vie	p 20 à 21
Annonces	p 22 à 23
Environnement Qualité de vie	p 24 à 29
Incivilités... STOP	p 30
Sécurité routière	p 31
Périscolaire	p 32 à 33
Écoles / RPI	p 34
Vie associative	p 35 à 41
Entreprises locales	p 42 à 43
Adresses utiles	p 44





Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Comment évoquer l'année 2024, sans avoir une pensée pour François Jenny, conseiller municipal qui nous a quitté le 19 juillet, emporté par la maladie. Évoquer François, c'est évoquer un homme extraordinaire, toujours à l'écoute et d'une disponibilité sans faille. Un homme simple, car c'était sa nature d'être là pour les autres, pour la commune durant 47 années, où il a toujours mis en avant les intérêts de notre village. Et cela sans jamais rechercher un quelconque honneur, une quelconque gloire. **Merci François pour tout cela !**

2024, a été pour notre pays, la réussite des Jeux Olympiques et Para-Olympiques. Notre pays a été de nombreuses semaines durant, sur le devant de la scène mondiale avec ces formidables sportifs et ces milliers de bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces jeux.

2024 a également été l'année de la réouverture de Notre Dame de Paris après 5 années de travaux réalisés par des artisans hors pairs pour faire revivre ce joyau historique.

Et 2024 à Aspach-Le-Bas, c'est 40 nouveaux habitants qui se sont installés dans notre commune qui compte, très précisément 1299 habitants au 1^{er} janvier de cette nouvelle année.

La vie du VILLAGE a été très animée grâce à la dynamique de nos associations et de leurs bénévoles que je tiens à remercier et à féliciter pour leurs engagements. Notre village qui tout au long de l'année, a été embelli par les décors saisonniers créés, entretenus par l'équipe du Club Brico. Merci à ces bénévoles. Merci également à toutes celles et ceux qui ont participé au concours " Éco Paysager " et à celles et ceux qui tout au long de l'année, embellissent et entretiennent les abords de leur propriété.

Vous découvrirez toutes ces actions au fil des pages de ce bulletin municipal.

Dans le domaine des travaux, pour ne citer que les plus importants, l'extension du parking de l'église et la deuxième tranche du trottoir dans la rue Belfort. Le coût global de ces 2 chantiers s'élevant à 140 000 € subventionnés à hauteur de 44 000 €. Dans le cadre de l'environnement, la mise en œuvre progressive de la tonte raisonnée, la plantation de rosiers dans les espaces verts de la rue de Belfort, les essais d'enherbement des allées du cimetière, sont autant de démarches réalisées par nos agents techniques pour la préservation de la biodiversité.

L'étude de l'aménagement concernant les déplacements doux en intra-muros a été finalisée. Ce document nous servira de référence pour les futurs travaux qui seront entrepris (total des travaux 400 000 €).

Afin d'apaiser la conduite dans les rues de Belfort et de Thann des essais de chicanes ont été réalisés pour déterminer la forme la plus efficace de ces ouvrages et leur emplacement les plus appropriés pour ralentir la circulation.

Pour les actions de la CCTC, la piste cyclable reliant Cernay, Aspach-Michelbach et Aspach-Le-Bas est opérationnelle. Et les projets phares du pôle médical et de la crèche qui vont s'ouvrir cet été pour l'un et en automne pour l'autre répond à une demande forte de notre population locale.

2024, aura vu en septembre, la fermeture de l'école maternelle d'Aspach-Le-Bas avec le transfert de la seule classe restante vers une classe libre dans l'école de Schweighouse. Le nombre d'enfants est en baisse constante et cela se confirme sur l'ensemble du pays.

Les objectifs 2025 : Les travaux concerneront la sécurité routière de la rue de Belfort avec l'aménagement d'un ralentisseur (direction Cernay), le croisement des rues Belfort/Schweighouse, et la réalisation de la 3^{ème} et dernière tranche du trottoir de la même rue. Rue de Thann, rien ne sera entrepris puisque la chaussée sera probablement remise à neuf par la C.E.A. en 2026. Des actions ponctuelles concernant les déplacements doux seront également menées. Un autre chantier, concerne le devenir du Club-House du Foot, qu'il nous faudra rapidement solutionner. Le développement de la vidéosurveillance pourra débuter, mais il nous faut auparavant connaître le ratio coûts/ subventions pour pouvoir budgétiser cette action. Reste évidemment en suspend la mise en conformité du Presbytère et de l'ancienne poste. Le projet photovoltaïque du toit de l'église se poursuit.

Je vous souhaite à toutes et à tous de " Bien Vivre Ensemble " dans notre village.

Bonne lecture à vous.

Votre maire,
Maurice LEMBLÉ



VŒUX DU MAIRE 2024



La réception des vœux présidée par le maire, Maurice Lemblé, a réuni, à l'Espace Joséphine, nombre d'officiels et d'habitants de la commune, forte, au 1^{er} janvier 2024, de 1 317 âmes dont 68 nouveaux habitants.

De nombreux sujets locaux ont été évoqués : travaux de mise en état d'enrobage, des marquages au sol et l'éclairage public qui est à présent équipé à 40 % de Leds.

Du fait du départ du Chef de Corps Frédéric Goret et d'un effectif qui restait bas, la fusion des Centres de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers de Schweighouse et Aspach-Le-Bas est effective depuis le 1^{er} septembre 2023 sous l'autorité du nouveau Chef de Corps, l'Adjudant-Chef Yann Kinderstuth.

À la fin de la cérémonie, le palmarès du concours des maisons fleuries a été communiqué.

Des sportifs ont été mis à l'honneur :

- **Charlotte, Arthur et Jules Marchand**, se sont distingués en Cyclo-Cross et Course Route en Championnat National, en Championnat de France et d'Alsace.
- L'enseignant principal et Vice-Président du Club local de Judo, **Frank Simon**, en quête de sa ceinture noire 5^{ème} Dan **et sa fille Cassandra** qui s'active à acquérir sa ceinture noire.



Solange Swartvagher 3^{ème} à partir de la droite



Frédéric Goret

Yann Kinderstuth



Lauréats Concours Maisons fleuries

Solange Swartvagher, agent postal communal, a été mise à l'honneur par l'agence postale.

Son challenge était de faire connaître les différents produits de la Poste à la clientèle.

Mission qu'elle a réussi avec brio !

Toutes nos félicitations !

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter le travail de nos agents postaux et de vous voir remettre votre courrier dans les meilleures conditions, ceux-ci vous demandent :

- d'apposer vos noms et votre numéro de rue sur vos boîtes aux lettres (si le numéro ne figure pas sur l'habitation)
- de disposer vos poubelles en dehors du champ des boîtes aux lettres.

Toute l'équipe postale vous remercie pour votre compréhension.



SAPEURS POMPIERS



FUSION DES SAPEURS POMPIERS



DÉPART DE FREDERIC GORET



FUSION DES SAPEURS POMPIERS



Je tiens particulièrement à honorer Frédéric Goret, entré au corps des Sapeurs-Pompiers en 1992, il a su le mener de 2012 à 2023, avec courage et dévouement.

Son commandement inspirant et son engagement envers notre communauté ont laissé une empreinte indélébile dans nos cœurs. Faisant face aux défis avec détermination, il a toujours placé la sécurité de ses hommes et de la population au premier plan. Alors qu'il a entamé un nouveau chapitre de sa vie, nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Merci Fred pour tout ce que tu as accompli et pour l'héritage que tu laisses derrière toi.

Parlons maintenant d'une étape importante dans l'évolution de notre Centre de Première Intervention (CPI) :

Après une longue réflexion et des discussions approfondies, nous avons décidé de fusionner les corps de Sapeurs-pompiers d'Aspach-Le-Bas et de Schweighouse. Cette décision vient naturellement, car nos exercices et notre travail ont déjà été menés en étroite collaboration. Ensemble, nous avons démontré que l'union fait la force, et cette fusion nous permettra de renforcer notre efficacité et notre solidarité. En unissant nos compétences et nos ressources, nous serons encore mieux préparés à servir notre communauté avec dévouement et professionnalisme.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre esprit d'équipe, qui nous ont permis d'atteindre cet objectif.

Et c'est avec une immense fierté et un profond respect que j'assume désormais la responsabilité de chef du Centre de Première Intervention d'Aspach-Schweighouse. Cette nouvelle fonction est pour moi un honneur, symbolisant à la fois la confiance de mes pairs et l'engagement envers mes concitoyens.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de tous, avec courage et dévouement.

Adjudant-Chef Yann Kinderstuth



CONSEIL DE FABRIQUE

LA MÉDAILLE DIOCÉSAINE POUR MARIANNE KRUST



Le curé, Joseph Goepfert a remis le diplôme signé par le nouvel archevêque de Strasbourg, M Pascal Delannoy, en souhaitant pouvoir bénéficier du talent de la récipiendaire durant encore de nombreuses années.

À Aspach-Le-Bas, dimanche 30 juin était jour de fête avec la célébration des Saints Patrons de l'église, Pierre et Paul.

Cérémonie durant laquelle Marianne Krust, organiste de la paroisse, a été distinguée. L'office dominical a réuni une belle assistance, Joseph Goepfert, curé de la paroisse, a été secondé par la séduisante chorale Sainte-Cécile. Durant la célébration, plusieurs personnes ont été mises à l'honneur.

La Présidente du Conseil de Fabrique, Ginette Arnold, a ainsi salué Brigitte Heid, conseillère sortante du Conseil de Fabrique, puis Daniel Bauer pour les services rendus gracieusement au niveau des installations électriques de l'église.

Mais le point d'orgue de la cérémonie a surtout été la remise de la médaille diocésaine à Marianne Krust, 91 ans. Elle est organiste de la paroisse depuis cinquante et un ans, présente sans faillir à toutes les étapes importantes de la vie religieuse des fidèles, mariages, enterrements, etc. Le Curé, Joseph Goepfert, s'est fait une joie d'épingler cette assez rare distinction à celle qu'il appelle avec humour et tendresse "notre jeune organiste".

La cérémonie s'est achevée avec le partage du verre de l'amitié sur le parvis de l'église, entre les gouttes.

La chorale de la petite Doller dont fait partie la chorale paroissiale d'Aspach-Le-Bas, est composée d'une trentaine de membres.

Elle se réunit soit le mardi soir au foyer Alex à Aspach-Le-Haut soit le vendredi soir à l'église de Michelbach. Il lui arrive de se joindre aux chorales des deux Burnhaupt pour les grandes fêtes de notre communauté de paroisses ou à d'autres chorales pour des concerts ponctuels. C'est ainsi que quelques choristes ont participé à la rencontre des chorales du Doyenné Thur-Doller en octobre, d'autres aux Ancolies de Lourdes qui rassemblent toutes les chorales de France et qui ont lieu à Lourdes tous les quatre ans pendant trois jours en novembre. Ce sont des moments forts et très motivants.

Pour la deuxième année consécutive, la chorale a organisé une "répétition ouverte" à l'étang de pêche d'Aspach-Le-Haut pour partager notre plaisir de chanter et de donner envie de venir nous rejoindre. Elle sera reconduite en 2025.

CONCERT DE SOLIDARITÉ



En accord avec monsieur le curé Joseph Goepfert, nous avons toujours le plaisir de mettre à disposition notre belle église pour le concert offert par Martine et Hubert au profit de CARITAS "Autour du Pont d'Aspach".

CARITAS Alsace, réseau catholique vient en aide à de nombreuses familles et personnes isolées qui vivent dans des conditions difficiles et précaires.

C'est un concert de chants et de musiques variés et divers, de belles voix applaudies par une assemblée conquise et fidèle. La générosité de nos fidèles paroissiens lors de la quête révèle un excellent soutien financier pour pouvoir poursuivre les actions dans les différents villages.

Un grand MERCI à eux.

Tout nouveau bénévole sera accueilli avec plaisir au sein de notre petite équipe.

Brigitte - Marie-Thérèse - Jean-Michel - Régine et André - Ginette.

CHORALE



Pour plus d'infos sur nos activités, vous pouvez contacter nos Chefs de Chœur :
Mme Brigitte Otin - Mme Véronique Zaffino - M Laurent Imhoff -
M Gilbert Steiner ou notre Président M Jean-Michel Sester
Alors peut-être à bientôt !



Caritas Alsace
Réseau Secours Catholique

**TERRITOIRE
THUR
DOLLER**

CARITAS CHERCHE DES FAMILLES DE VACANCES !

Vous avez un peu de temps et d'espace à partager ? Cet été, devenez famille de vacances ! En lien avec Caritas Alsace-réseau Secours Catholique, accueillez un enfant pour lui offrir des souvenirs inoubliables !

Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles dont les enfants ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. Caritas Alsace recherche donc des familles volontaires, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

" Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, et pourquoi pas de faire quelques activités simples, comme du vélo ou des jeux de société ", explique Valeria Braunstedter, de Caritas Alsace. L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.

Le programme Accueil Familial de Vacances, c'est un enrichissement réciproque, des petits moments de partage, qui donnent souvent lieu à des vacances inoubliables.

Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 1^{er} août 2025.



Bas-Rhin : Biruté ABECIUNAITE, 06 25 22 34 49

Haut-Rhin : Valeria Braunstedter 06 23 08 69 75

AFV@federationcaritasalsace.org - infos sur **caritas-alsace.org**

f AFVCaritasAlsace



MÈNE DES ACTIONS EN FAVEUR DES SÉNIORS

L'association Atout Âge Alsace œuvre depuis plus de 25 ans dans le domaine de la prévention séniors. Elle regroupe les caisses de retraite du régime général.

Les participants ont été satisfaits de l'organisation et du rythme des séances. Ils ont apprécié le contenu présenté ainsi que les différents supports utilisés qui étaient adaptés à leurs besoins. Ce que l'atelier leur a appris va les aider à adopter ou à maintenir des pratiques positives.

Mme Dehuysser, animatrice de cet atelier, a été très compétente, patiente et disponible pour les participants.

Ceux-ci recommandent vivement cet atelier à leurs proches et ami(e)s, ce qui montre l'intérêt des participants à cette thématique.



CRÊPERIE BY LOÏC



La 1^{ère} édition du P'tit Marché de Noël d'Aspach-Le-Bas des "Artisans", s'est tenue le 22 décembre à la Crêperie BY LOÏC.

18 exposants ont proposé des articles et créations de qualité dans un très beau décor rustique et authentique. Une partie du marché s'est déroulée à l'extérieur sous chapiteaux et une autre à l'intérieur du restaurant.

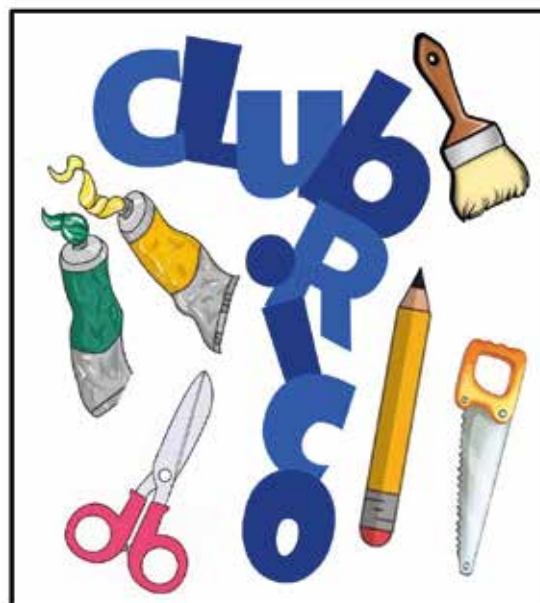
Une buvette et une petite restauration sucrée avec entre-autre du "Vin chaud myrtille" (qui en a conquis plus d'un) et des crêpes caramel beurre salé maison, ont été assurées par la crêperie avec un franc succès dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le marché a attiré beaucoup de villageois pour le plus grand bonheur des organisateurs regroupant plusieurs artisans créateurs et artistes bénévoles d'Aspach-Le-Bas et environs.

Pour les enfants il y a eu une distribution de bonbons, des ateliers de bricolage et de maquillage.

Merci à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la création de cet événement.

La Crêperie BY LOÏC a déjà hâte de vous retrouver lors d'une prochaine édition.

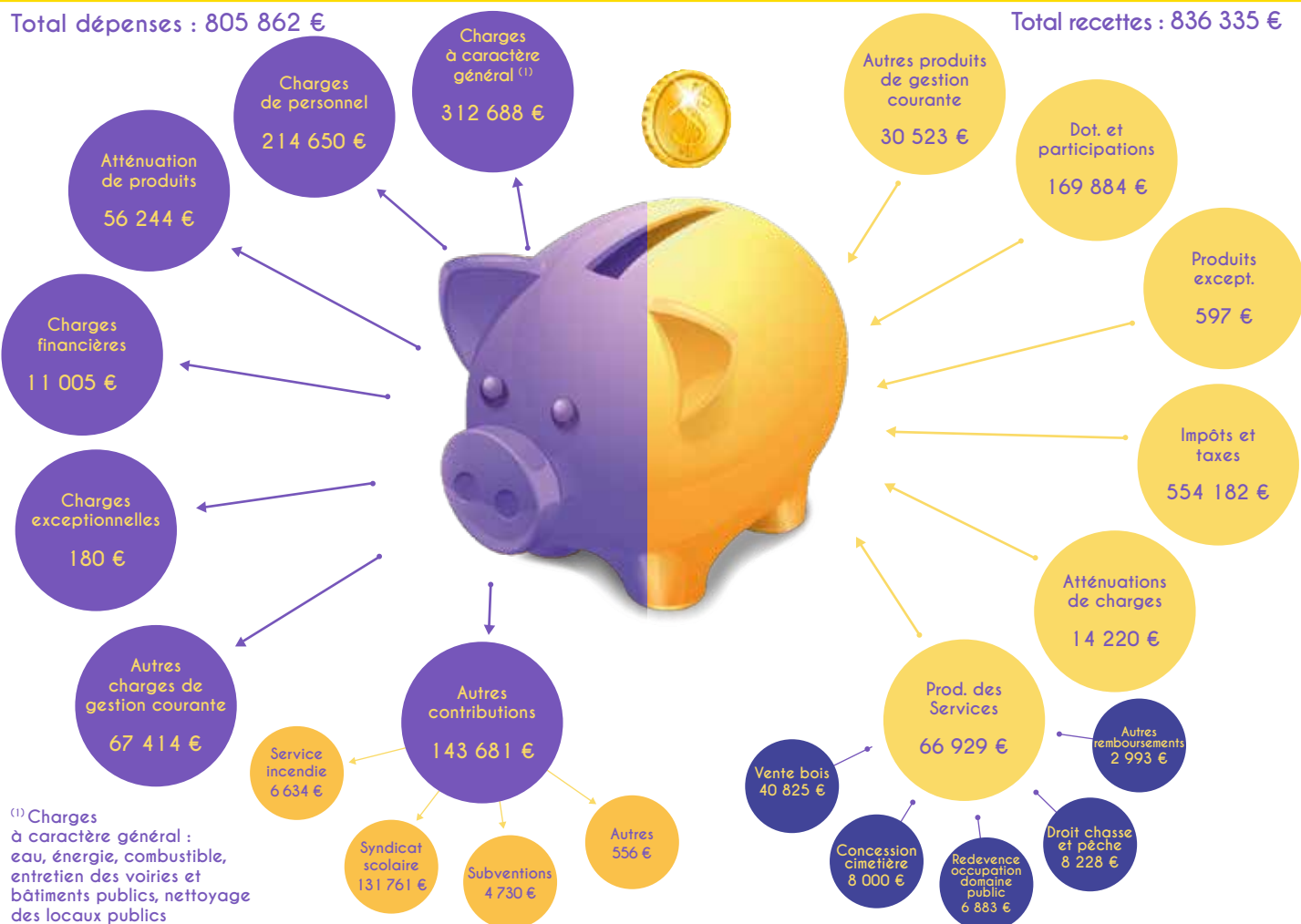


FÉLICITATIONS

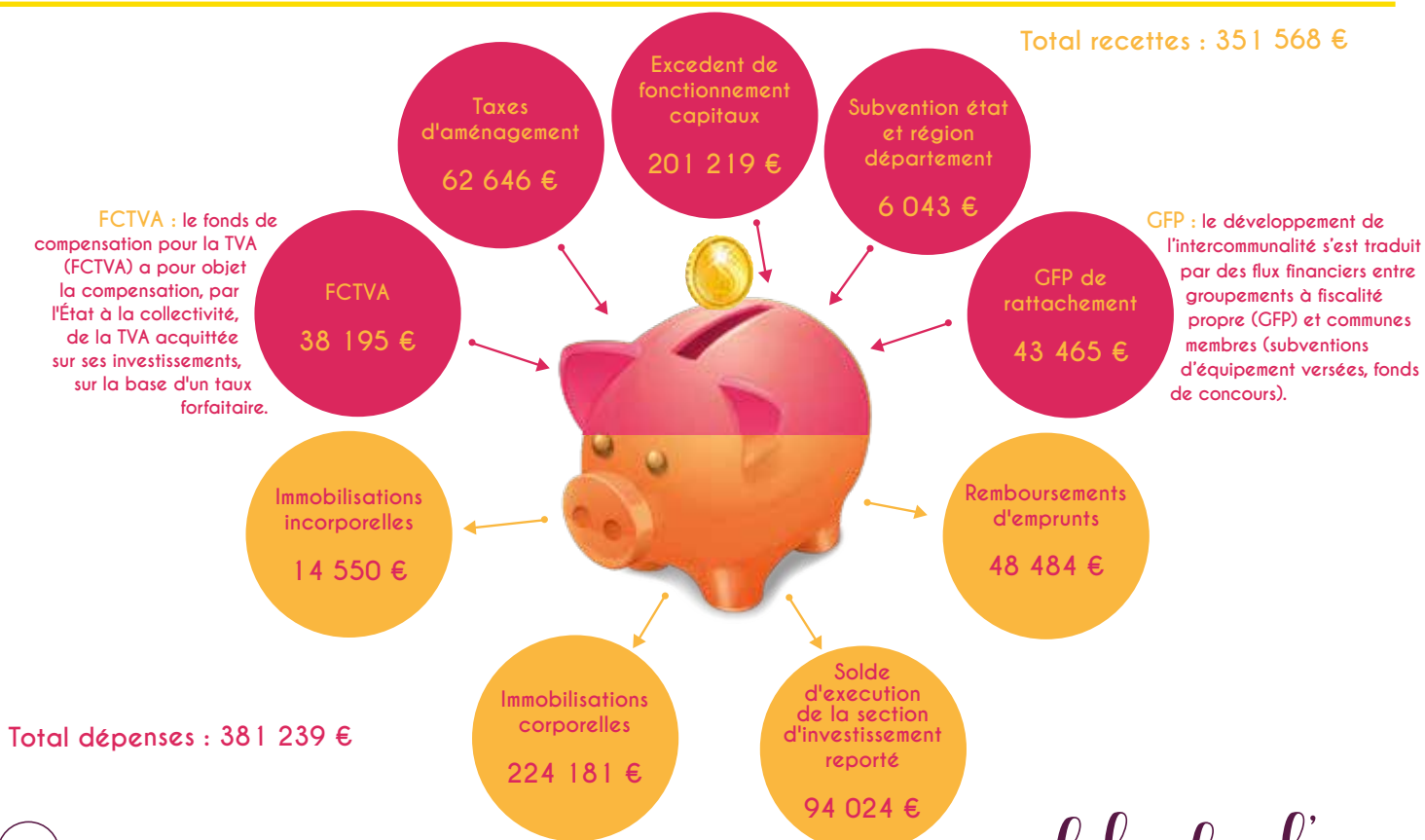
À toutes les petites mains créatives qui réveillent en nous notre âme d'enfant devant toutes ces merveilleuses décorations !



DÉPENSES & RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES & RECETTES D'INVESTISSEMENT



LA TRADITIONNELLE FÊTE DES AINÉS

Nos aînés toujours ravis de se retrouver autour d'une bonne table à la Ferme des Moines de Jungholtz.



RÉGIMENT DES VOLONTAIRES DE L'YONNE



Le 12 mai 2024 Aspach-Michelbach a organisé la cérémonie avec une délégation Jovinienne en présence de nombreux Porte-Drapeaux et de plusieurs personnalités.



Ces élues alsaciennes ont rendu hommage aux femmes, grands-mères, mamans, sœurs, fiancées, épouses, qui ont tant souffert et sacrifié durant la deuxième guerre mondiale, leur courage et leur résilience ont souvent été éclipsés par les récits des hommes, et, ce jour-là nous avons fait le choix de mettre les femmes à l'honneur.



Le dimanche 3 novembre 2024, une délégation alsacienne composée d'élus des villages d'Aspach-Le-Bas, d'Aspach-Michelbach, Guewenheim, Leimbach et Roderen, conduite par Francine Gross, Présidente de l'association du RVY, s'est rendue à Joigny pour commémorer le jour du départ de jeunes engagés du 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne venus libérer nos communes du joug nazi.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



LIBÉRATION DE NOTRE VILLAGE LE 11 DECEMBRE 1944

Le nom nouvellement gravé de Marcel Cadario a pu être dévoilé en présence de deux de ses neveux, Jean-François et Pascal Cadario.



La commune a célébré jour pour jour le 80^{ème} anniversaire de sa libération, le 11 décembre 2024, en présence d'une belle assistance accueillie par M le maire, Maurice Lemblé.

Pour cette occasion, un livret souvenir qui évoque le déroulement de la libération a été distribué aux Aspachois, des photos de cette tragique époque ont été exposées à l'Espace Joséphine. Ce livret fait également honneur à 5 villageois, Fernand Ehret, Victor Hug, André Hug, François Schlosser et André Wentz qui ont fui l'occupant pour rejoindre la France Libre.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'inaugurer la gravure sur le monument aux morts du nom d'un enfant du village mort pour la France, Marcel Cadario né le 30 juin 1922 et tué à l'âge de 21 ans en Corse le 30 septembre 1943. Il repose au cimetière militaire de Bastia.

Après les sonneries d'un clairon du 1^{er} Régiment de Marche du Tchad de Meyenheim et une Marseillaise chantée de vive voix, un dépôt de quatre gerbes et le verre de la paix ont clos cette cérémonie.



Trois lettres du soldat Cadario adressées à sa maman ont été lues par son neveu avec une très grande émotion.



LES PORTES DE NOEL AU PAYS DE THANN-CERNAY



C'est avant tout l'idée que le territoire puisse symboliser une porte d'accès sur l'Alsace et ses merveilleux marchés de Noël pendant quelques semaines de fête.

Le sapin d'Aspach-le-Bas a été décoré sur le thème des cœurs.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay vous informe :

Gestion des déchets



Syndicat Mixte de Thann Cernay
31 rue des Genêts
68700 ASPACH MICHELBACH

Le SMTC vous accueille **avec ou sans rendez-vous** ou par téléphone aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h (sans rdv)

Mardi : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 16h (sans rdv)

Mercredi et Jeudi : 8h30 / 12h30 (sans rdv)

Vendredi : 08h30 - 12h30 (sans rdv) / 13h30 - 16h (**sur rdv**)

Vous avez une question sur la collecte, le tri des déchets, le badge d'accès à la déchetterie, le changement de conteneur. Contactez l'**accueil du SMTC** :

Téléphone : 03.89.75.29.05

Courriel : contact@smtc68.fr

Vous avez une question sur votre emménagement ou déménagement, sur un changement de situation, sur la facturation Ordures Ménagères (OM) ou sur le prélèvement automatique. Contactez le **service facturation du SMTC** :

Téléphone : 03.67.27.06.54

Courriel : facturation@smtc68.fr

Trésor Public



Service de Gestion Comptable de Guebwiller
3 place Lecocq
68500 GUEBWILLER

Le SGC de Guebwiller vous accueille aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h30

Vous avez une question sur les encaissements, l'échelonnement de paiement, les poursuites...

Contactez le **Service de Gestion Comptable de Guebwiller** :

Téléphone : 03.89.74.93.51

Courriel : sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr



PÔLE MEDICAL ASPACH-MICHELBAACH

Les habitants à la recherche d'un médecin traitant peuvent faire une demande auprès de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Thur et Doller (CPTS) :

<https://www.cptstd.fr/>



THANN
CERNAY
DE COMMUNES

INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE ASPACH-LE BAS/ASPACH-MICHELBAACH



Ce chantier a débuté en juin 2021 et a duré 18 mois pour créer cette piste longue de 2,8 kms.

Monsieur François Horny, président de la CCTC, en présence de M Thierry Queffelec, préfet du Haut Rhin, M Raphaël Schellenberger, député conseiller d'Alsace, les sénateurs Mme Patricia Schillinger et M Ludovic Haye, M Bruno Lehmann conseiller communautaire délégué et maire de Schweighouse a inauguré la piste cyclable le 14 septembre 2024.

De nombreux cyclistes du secteur ont rejoint le lieu d'inauguration leur permettant de profiter sur place des animations de la Fête du Vélo organisées pour l'occasion.

D'autres projets sont à l'étude pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Aspach/Michelbach et Vieux-Thann.



ANNIVERSAIRE DES AÎNÉS EN 2025

98 ans	M ^{me} SAVIO	Andrée	30/08/1927
94 ans	M ^{me} HANNAUER	Marie-Yvonne	24/05/1931
92 ans	M ^{me} KRUST	Marianne	14/07/1933
91 ans	M. WOLF	Léon	23/02/1934
"	M ^{me} GREISING	Monique	15/05/1934
90 ans	M ^{me} WOLF	Monique	29/01/1935
"	M. WOLF	Bernard	20/10/1935
"	M ^{me} DE CLERCQ	Monique	21/11/1935
"	M ^{me} MORGEN	Marie-Thérèse	27/11/1935
88 ans	M ^{me} ZOBLER	Ida	01/05/1937
87 ans	M ^{me} SCHEBATH	Hélène	18/04/1938
"	M ^{me} SESTER	Marie-Thérèse	28/05/1938
86 ans	M ^{me} GASSER	Joséphine	28/02/1939
"	M. LIERMANN	Joseph	30/03/1939
"	M. STEINER	Joseph	10/05/1939
"	M ^{me} CAGNI	Nicole	17/08/1939
85 ans	M ^{me} SUTTER	Marie-Rose	06/04/1940
"	M ^{me} MANIGOLD	Mariette	20/05/1940
"	M ^{me} BOEGLIN	Marthe	04/12/1940
84 ans	M. MANIGOLD	André	26/03/1941
"	M ^{me} GERRER	Marie-Thérèse	28/03/1941
"	M ^{me} BAUER	Irène	12/06/1941
"	M ^{me} WINTENBERGER	Marie	01/07/1941
"	M ^{me} HARTMANN	Marie-Rose	02/09/1941
"	M ^{me} PALLAORO	Maria	11/10/1941
"	M ^{me} STEINER	Lucie	08/12/1941
"	M. HERR	Christian	23/12/1941
83 ans	M ^{me} LOGIE	Thérèse	04/01/1942
"	M. SCHAFFNER	Eugène	23/03/1942
"	M. CAGNI-PREVITALI	Fernand	01/04/1942
"	M ^{me} MULLER	Anni	22/08/1942
"	M ^{me} MARTIN	Nicole	21/09/1942
"	M ^{me} WOLF	Monique	05/12/1942
82 ans	M. SILBERNAGEL	Robert	22/04/1943
"	M ^{me} BRENDLE	Marie-Rose	29/05/1943
"	M ^{me} KRAUSS	Suzanne	01/07/1943
"	M ^{me} KRUST	Marie-Anne	06/07/1943
"	M ^{me} COLOTTO	Anne-Marie	16/08/1943
"	M ^{me} BIRSINGER	Marie	26/08/1943
"	M. BRIGHT	Jonathan	17/11/1943
"	M ^{me} DANGEL	Christiane	31/12/1943
81 ans	M ^{me} BRIGHT	Julie	19/02/1944
"	M. SCHACHER	Martin	25/03/1944
"	M. SCHMITT	Willi	04/07/1944
"	M. SALM	Henri	13/10/1944
"	M. BRENDLE	Jean-Marie	27/12/1944
80 ans	M. LOGIE	Alain	21/07/1945
"	M. RETHABER	Arsene	26/07/1945
"	M. KAUFFMANN	Georges	07/08/1945
"	M ^{me} RETHABER	Denise	26/11/1945
"	M ^{me} LIERMANN	Liselotte	02/12/1945
"	M. HUG	Jean-Maurice	12/12/1945



Monique GREIZING 90 ans



Joséphine GASSER 85 ans



Joseph LIERMANN 85 ans



Nicole CAGNI 85 ans



Joseph STEINER 85 ans



Julie BRIGHT 80 ans



Martin SCHACHER 80 ans



Willy SCHMITT 80 ans



Jean-Marie BRENDLÉ 80 ans



Henri SALM 80 ans

LES DOYENS



Andrée SAVIO 97 ans



Léon WOLF 90 ans

félicitation aux jeunes mariés !

- Ahmed LECHAAB & Élodie GREISING
20/04/2024
- Adrien MENWEG & Nolwenn VONAU
18/05/2024
- Didier THOMAS & Estelle NOËL
01/06/2024
- Marc-André GOLDSCHMIDT
& Alexia WUYCIK
21/09/2024
- Jonathan OBERLE & Hélène WISS
21/09/2024



Ophélie EHRET
& Jérôme ZIEGLER
13/07/2024



Sarah Debrut &
Jérémy STEFFAN
27/04/2024



Valérie MIDOT &
Jean-Michel BITSCH
07/09/2024



félicitations à eux
pour avoir traversé
toutes ces années
ensemble !



Noces d'or
50 ans de mariage
Monique et Michel DIETMANN



Noces de diamant
60 ans de mariage
Mariette et André MANIGOLD



Noces de
palissandre
65 ans de mariage
Monique & Léon WOLF

N'oubliez pas de signaler
vos noces d'or, diamant et
palissandre à la mairie.
Contact : Francine GROSS
07 71 87 39 28

NOUS PENSONS TOUJOURS À EUX...



Jean-Claude VINCENT
parti le 27/01/2024 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 78 ans

Suzanne MENY née TSCHANN
partie le 23/02/2024 à Thann à l'âge de 90 ans

Louis HANNAUER
parti le 27/03/2024 à Mulhouse à l'âge de 95 ans

Jean-Paul BIREAUD
parti le 07/04/2024 à Mulhouse à l'âge de 86 ans

François JENNY
parti le 19/07/2024 à Schweighouse-Thann à l'âge de 74 ans

Jean-Louis RUNSER
parti le 09/08/2024 à Mulhouse à l'âge de 57 ans

Robert FLIGITER
parti le 16/08/2024 à Altkirch à l'âge de 93 ans

Albin BETTER
parti le 24/08/2024 à Pfastatt à l'âge de 102 ans

Paulette WOLFF née BENATTI
partie le 30/09/2024 à Cernay à l'âge de 83 ans

Jeanne HUG née HUG
partie le 03/10/2024 à Bitschwiller-lès-Thann à l'âge de 94 ans

Christine SCHLACHTER
partie le 21/10/2024 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 50 ans

Marcel ZOBLER
parti le 13/11/2024 à Mulhouse à l'âge de 92 ans

Paulette GLUCK née DIETEMANN
partie le 22/11/2024 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 73 ans



Fils et petit-Fils d'agriculteurs, François Jenny était né le 27 juillet 1950 à Aspach-Le-Bas et est décédé le 19 juillet à l'âge de 74 ans en laissant un grand vide au sein de notre commune et dans le monde associatif.

François a eu une vie extra-professionnelle très active et engagée. Il a été membre du Conseil

Municipal d'Aspach-Le-Bas de 1977 à 2024, et membre depuis 1977 du Comité Directeur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Doller, qu'il présidait depuis 1995.

Membre fondateur de l'AGASP (ancienne association de gestion de la salle polyvalente) et trésorier de l'association Anim'Aspach-Le-Bas. Depuis 2013, il a aussi été un membre bénévole et trésorier d'AFDI Alsace (Agriculteurs Français et Développement Durable), pilier du groupe Cambodge. Le sport a également fait partie de la vie de ce grand bricoleur : roller, planche à voile, plongée sous-marine, VTT, ski, randonnée...

Lors de ses obsèques, en présence d'officiels et d'une assistance très nombreuse, les hommages ont été unanimes pour saluer sa disponibilité, sa générosité, sa discrétion, son attachement au monde agricole, sa préférence des actes aux paroles, sans rechercher les honneurs ni une quelconque gloire.

Affectueuses pensées à la famille.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Noémie DENTZ	6 rue Malakoff
Elsa KAPPS née TIMPANO	86 rue de Belfort
Carine SCHAFFNER & Patrice O'KEEF	28 rue de Thann
Pascal HUBNER	38 rue de Belfort
Stéphanie TAMPIGNY	41 rue de Belfort
Elodie SCHLERET & Michaël NOLL	24 rue de Thann
Yann KINDERSTUTH	1 rue du Schweighouse
Barbara LEDUC & Julien BAPTISTA	2 rue de la Station
Sarah GUTKNECHT	13 rue de la Libération
Vanessa ANNICCHIARICO	12 rue du Charme
Elodie HERMANN & Alexandre GRASSER	1 Chemin du Trubbach
Thibaut SESTER	21 rue de Thann
Julien MARQUEZ	37 rue de Belfort
Céline MORDOGAN & Lorenzo AGOSTA	1 rue du Schweighouse
Esteban GERRER	14 rue de la Libération

N'oubliez pas de signaler votre arrivée ou votre départ à la mairie. L'inscription n'est pas automatique.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS



Charlène STEUNOU PALKA
née le 17/01/2024 à Mulhouse
de Mathieu STEUNOU & Nadège PALKA



Elyah MBARGA NDJOCK
née le 22/01/2024 à Mulhouse
de Patrick MBARGA NDJOCK & Nathalie WINLING



Livia CARDOIT
née le 14/08/2024 à Mulhouse
de Julien CARDOIT & Kathia NATTER



Hugo SIMON
né le 07/11/2024 à Mulhouse
de Thomas SIMON & Aurélie VONARX



Charles & Nils FLISS
né le 23/11/2024 à Mulhouse
de Sofien FLISS & Léna SCHULTZ



Aire de jeux - Mise en place d'un nouvel agrès possible grâce à une généreuse donatrice



Busage sous voie ferrée Balastière



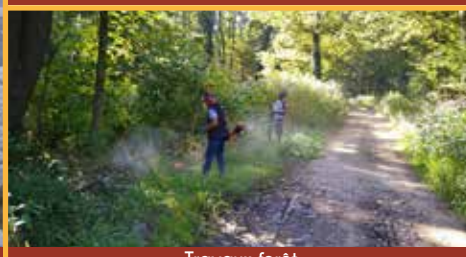
Trottoir rue de Belfort



Travaux voirie rue de la Station



Parking église de 50 places (2 places PMR et motos)



Travaux forêt



Curage des fossés

CHARTe ÉCO EXEMPLARITÉ...

Nous avons poursuivi nos efforts pour honorer notre Charte Eco-Exemplarité.

FÉVRIER

La commission environnement épaulée de Morgane Eicher, chargée de mission "déchets" au SMTC, a proposé "UN ATELIER ZÉRO DÉCHET" qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'école élémentaire.

Un moment de convivialité qui a ravi petits et grands ! Au programme, fabrication d'un tote-bag (sac en tissu), un baume à lèvres et un nettoyant WC. Tous les participants ont pu repartir avec leurs réalisations.

Cet atelier sera reconduit le samedi 1^{er} mars 2025 avec d'autres produits à confectionner.



JUIN

Nous avons réalisé notre 1^{er} REPAIR CAFÉ.

Cette manifestation a connu un véritable succès, notamment auprès des gens extérieurs à la commune.

10 bénévoles ont aidé les particuliers à prolonger la vie de leurs objets.

Deux d'entre eux ont vécu leur 1^{ère} expérience en tant que réparateurs : Mme Vincent Marie Laure, couturière et M Saladin Jean Pierre, mécanicien. Tous se sont lancés le défi d'accomplir des miracles.

7 objets ont pu être réparés, soit en poids 19 kgs 900.

Nous remercions chaleureusement l'équipe de bénévoles pour leur engouement.

L'appel est lancé aux bricoleurs pour le prochain REPAIR CAFÉ qui se déroulera le samedi 14 juin 2025 à Aspach-Le-Bas



REPAIR CAFE 2025

FEV

8

BURNHAUPT-LE-HAUT

Maison du stade
7 rue du stade

SEPT

27

MOOSCH

Salle Courtois
60 rue du Général de Gaulle

MARS

15

UFFHOLTZ

Foyer Saint Exeuph
2 rue du Salon

OCT

11

ASPACH-MICHELBACH

Maison des associations
21 Grand rue

AVRIL

12

MOOSCH

Salle Courtois
60 rue du Général de Gaulle

OCT

18

BURNHAUPT-LE-HAUT

Maison du stade
7 rue du stade

AVRIL

26

STEINBACH

Locaux de l'association du foyer
28 Grand rue

NOV

8

WATTWILLER

Salle MK Kraft
1 rue du Général de Gaulle

MAI

10

HARTMANNSWILLER

Salle polyvalente
Rue Louis Delbar

NOV

22

STEINBACH

Locaux de l'association du foyer
28 Grand rue

MAI

24

THANN

(Jours d'été)
info : sm4.fr

DEC

6

ODEREN

Salle Noël Delort
Face à la mairie

JUIN

14

ASPACH-LE-BAS

Ecole élémentaire
6 rue de la station

LES SAMEDIS DU MOIS

GUEBWILLER Epicerie Super Mous

PÉREMES MARCHÉS DU MOIS

PIAFFENHEIM Salle Saint Martin (RDC) mairie

Réparateur amateur ou chevronné ? DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Plus d'infos : www.sm4.fr / contact@sm4.fr - 03 89 82 22 50

...ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE !

MISE EN PLACE DE MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES EN 2024 :

AVRIL

Avec la participation de l'ASEP, nous avons organisé " L'ELSASS PUTZ ", manifestation qui a réuni une trentaine de bénévoles : les citoyens d'Aspach-Le-Bas, les adultes comme les enfants, les associations, et les élèves de l'école d'Aspach-Le-Bas.

À tous un grand merci !

Force est de constater que nous collectons toujours autant de déchets dans la nature, particulièrement les mégots de cigarettes devant nos collectivités (mairie, écoles).

Ces espaces, rappelons-le, qui sont des " ESPACES SANS TABAC "

Ces déchets lorsqu'ils se décomposent, libèrent des particules fines et polluent l'environnement, notamment les sols sur lesquels seront cultivés les aliments que nous mangeons !

Prochain ELSASS PUTZ prévu le samedi 12 avril 2024.





Nathalie Simonin

Agent commercial en immobilier
EI au RSAC n°818 268 344 de Mulhouse

Contactez-moi :



06 29 63 73 97



nathalie.simonin@lfimmo.fr



www.lfimmo.fr



Professionnels

**Au Crédit Mutuel,
chaque Caisse locale
dispose d'une vraie autonomie
pour vous accompagner
dans vos projets.**

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél. : 03 89 36 64 59 – Courriel 03500@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354.

Peinture Aveline  **veline**

Peinture & Décoration Intérieure / Extérieure
Impression Numérique sur tous supports
DU PROFESSIONNEL AU PARTICULIER

Point de vente et conseils :

12, rue des Vosges - 68620 Bitschwiller-Lès-Thann
contact@aveline.fr - 03 89 37 09 45 - www.aveline.fr



NATHUR
Paysage & Elagage

Entretien et aménagement d'espaces verts

155, Faubourg des Vosges 68700 CERNAY

Tél. 03 89 37 27 88

E-mail : nathur-paysage-elagage@orange.fr • www.nathur.fr



primHair
COIFFURE

Laurence

Lundi : Sur demande

Mardi : 8h - 12h & 14h - 18h30

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 14h - 20h

Vendredi : 8h30 - 18h30

Samedi : 8h - 16h

30c Rue de la Station
68700 Aspach-le-Bas

Tél. 03 89 32 20 47

Garage Bauer

ENTRETIEN • RÉPARATION
CARROSSERIE • MÉCANIQUE
VENTE TOUTES MARQUES

35 route de Thann • 68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 48 70 32 • Fax 03 89 48 79 70

NOUVELLE ADRESSE

65A ZA rue de la Gare - 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

**M'AUTO ÉCOLE
SPORT**

Muriel Dietemann

06 81 33 60 69

autoecolesport@orange.fr

Hauptmann
POMPES FUNÈBRES

24h/24

Magasin

Chambre funéraire

Salle de cérémonie

Inhumations, crémations

Contrats Obsèques

Marbrerie

Agence de Cernay

3 rue de Vieux-Thann - 03 89 75 43 76

Agence de Thann

14 rue Saint Jacques - 03 89 37 19 77

Hab. 206808

www.pf-hauptmann.fr

Orias N° 07023983

**KE
DÉCORS**

Tél : 06.25.95.29.84

- Peinture / Décoration intérieure et extérieure
- Revêtements muraux
- Pose sols

ASPACH-LE-BAS





CONCOURS ÉCO PAYSAGER

Depuis cette année, le concours des maisons fleuries se nomme désormais "Concours Éco Paysager". Il a toujours pour objectif de valoriser et récompenser les efforts des habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, terrasses, fenêtres, cours.

DES CRITÈRES ÉCOLOGIQUES

Les critères d'évaluation portent notamment sur la gestion différenciée des espaces verts, la prise en compte des sols couverts plutôt que minéraux (cailloux, ardoises, enrobés) qui augmentent les zones de chaleur. L'utilisation de plantes moins gourmandes en eau est privilégiée, tels que vivaces, graminées, bulbes, cela favorise la mixité des jardins d'agrément et des potagers.

TROIS CATÉGORIES

Trois catégories ont été retenues : maison avec jardin d'agrément ; maison avec balcons, terrasses, fenêtres et murs fleuris ; et une catégorie coup de cœur.

LE CLASSEMENT

Maison avec jardin d'agrément

- 1^{er} prix : Mme et M. Herr, 5 impasse du Kahlberg
- 2^e prix : Mme et M. Henselen Hirth, 18 rue de Thann
- 3^e prix : Mme et M. Kech, 60 rue de Belfort
- 4^e prix : Mme et M. Otin, 30 rue de la Libération
- 5^e prix : Mme et M. Aullen, 6 rue des Tilleuls.

Maison avec balcons, terrasses, fenêtres et murs fleuris

- 1^{er} prix : Mme et M. Henselen Hirth, 18 rue de Thann
- 2^e prix : Mme et M. Landauer, 18 rue de Belfort



Coup de cœur : Mme et M. Diallo, 7 rue du Charme



Nous tenons à féliciter les gagnants du prix ÉCO PAYSAGER !

Cette année le jury était composé de, M le maire, d'un paysagiste, des agents techniques, d'un membre du club déco et de 2 membres de la commission environnement. Le jury a été agréablement surpris par la qualité et la créativité des espaces verts.

Nous voulons mettre à l'honneur tout particulièrement les citoyens qui n'ont pas gagné de prix mais qui ont œuvré pour valoriser la biodiversité, que ce soit dans les jardins d'agrément ou dans les jardins potagers. Chacun y est allé de sa technique !

- Préservation des sols en passant par la suppression des pesticides ou herbicides
- Démarche vers la permaculture
- Choix des plantations avec une mixité et diversification des cultures
- Paillage des sols qui permet de réguler les déchets verts en les réutilisant sous forme de couches protectrices pour les sols.

Nous encourageons ces citoyens, car nous plébiscitons plus que jamais ces démarches qui font partie intégrante du Concours Éco Paysager tel que nous l'avons élaboré.

INFOS ÉLAGAGE

L'élagage des végétaux (arbres, arbustes, haies, massifs, etc...) est obligatoire en bordure du domaine public.

La végétation ne doit pas gêner :

- la circulation des piétons,
- les voitures ou camions,
- masquer la signalisation routière, l'éclairage public ou les divers réseaux aériens.



Dès lors que l'emprise des végétaux portent atteinte à la sûreté et la commodité du passage, le maire peut imposer aux riverains des voies, de procéder à l'élagage ou à l'abattage de ces végétaux de leur propriété.

CHARTe ÉCO-EXEMPLARITÉ

S'engager dans la **Charte Éco-Exemplarité** est une démarche volontaire **qui mobilise les élus et les agents** pour faire des choix et mettre en œuvre des pratiques éthiques en faveur de la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits. Nous inscrivons notre collectivité dans une démarche à long terme, dans laquelle nous nous engageons, à notre rythme, **à adopter des pratiques plus responsables**.



La commission environnement est très fière d'avoir reçu le diplôme qui a été remis à Véronique Eckerlin.

(5^{ème} à partir de la gauche)



GESTION DES ESPACES VERTS



La commission environnement a choisi d'installer 80 rosiers rue de Belfort.

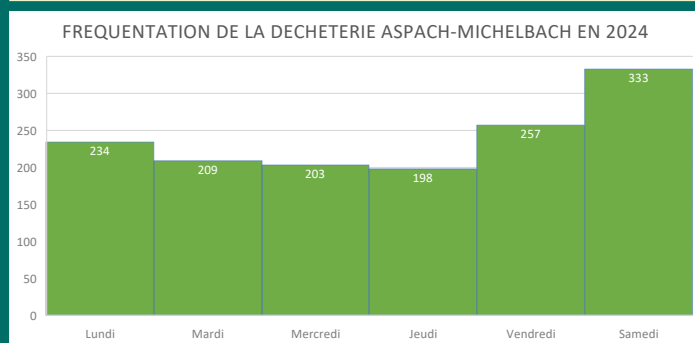
Pourquoi des rosiers ?

Car ils se prêtent à toutes les situations.

Certaines espèces, au-delà de leurs couleurs qui offrent une interactivité positive favorisent une pollinisation abondante.

Grâce à une longue période de floraison, les roses sont intéressantes de juin jusqu'à l'automne : ils constituent un garde-manger idéal pour les oiseaux et peuvent même offrir un abri et des solutions de nidification pour les oiseaux et les petits mammifères.

SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY



La fréquentation de la déchèterie d'Aspach-Michelbach est donc moindre le jeudi.

Nous encourageons les usagers à préférer le jeudi s'ils le peuvent. En effet, le samedi, on est sur une moyenne de 333 passages /j, soit 44/h. Sachant qu'en été, nous pouvons avoir des pointes à + de 450 passages /j pour le samedi.

À LA UNE DU SMTC

Les filières en déchèterie évoluent : le SMTC développe davantage le recyclage et le réemploi via de nouvelles filières et conventions avec des éco-organismes :

- Les articles de sport et loisirs (filière démarrée en juillet 2022) représente 14,91 t
- Les articles de bricolage et jardinage thermique (filière démarrée en juillet 2022) : 7,10 t
- Les articles de bricolage et jardinage et les jeux et jouets (filière démarrée en juillet 2024) : 2,04 t

Ce sont des tonnes détournées de la benne incinérable, donc c'est positif même si cela ne représente que 1 % de cette benne !

Stéphanie Wursthorn, directrice SMTC

À VOTRE ATTENTION

REPORTS DE COLLECTE POUBELLE GRISE

SAMEDI 3 MAI 2025
À LA PLACE DU 1^{er} MAI

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 2025
À LA PLACE DU 25 DÉCEMBRE

SMTC DIAGNOSTIQUE VOS POUBELLES !



COMMENT TRAQUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

LE GASPILLAGE EST UNE RÉALITÉ



d'aliments gaspillés chaque année
dont **7 kg** d'aliments encore emballés

= 1 repas par semaine
= 100 € par habitant chaque année

Les + gaspillés



Légumes



Liquides



Fruits

OBJECTIF 2030

-50 % de gaspillage dans les foyers (par rapport à 2015)

DES SOLUTIONS ANTI-GASPI À TOUTES LES ÉTAPES

1 Avant les courses

Établir ses menus et dresser une liste de courses

Acheter juste ce qu'il faut (attention aux grandes quantités en promo !)



Regarder les dates de péremption

Pendant les courses

Décryptage des dates de péremption

A CONSOMMER **JUSQU'AU :**
01.04.23

A CONSOMMER DE PRÉFÉRENCE AVANT LE :
01.04.23

Ne pas dépasser car risque pour la santé

Dépassement possible avec des qualités gustatives et nutritionnelles moindres

3 À la maison

À la cantine ou au restau, même combat !
On se sert selon son appétit et on n'hésite pas à emporter ce qu'on n'a pas consommé.



Bien conserver les aliments et mettre devant ceux à consommer le plus vite

Ajuster les portions en utilisant des doseurs, et en évitant de servir trop

Cuisiner les restes et trouver des recettes pour les fruits et légumes abîmés

PREUVE QUE ÇA MARCHE !



Une opération nationale menée par l'ADEME et 3 associations de consommateurs (CSF, CLCV, Familles Rurales).



243 foyers accompagnés pour appliquer les solutions anti-gaspi.

- 59 % de gaspillage alimentaire !

Les foyers passent en moyenne de 25,5 à 10,4 kg gaspillés par an et par personne, soit 30 repas économisés. 3 mois après l'opération, les foyers continuent d'appliquer les bons gestes.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide de l'ADEME « Une alimentation plus durable en 10 questions »
Fiche pratique « Ma recette anti-gaspi »



Conception : agence Gboulées
011935 | juillet 2022
CLÉS POUR AGIR



FRELON ASIATIQUE

Les apiculteurs tirent la sonnette d'alarme après la découverte l'an dernier de cinq nids de frelons asiatiques ou frelons à pattes jaunes, dans le secteur de Thann.

Le printemps sera décisif pour tenter d'enrayer l'expansion de cet envahisseur dangereux pour la biodiversité locale.

Entre fin 2023 et fin 2024, le nombre de nids signalés a été multiplié par six.

Les frelons à pattes jaunes possèdent la particularité de réaliser deux nids chaque année, un primaire entre avril et mai de la taille d'une orange, puis un secondaire, à partir de mai nettement plus imposant, il peut atteindre un mètre de diamètre.



NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égoût). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



LE SIGNALER

**VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALÉZ-LE !**

Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa58@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.

LeFrelon.

LES ENJEUX

- Protection des populations :** le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).
- Protection de la biodiversité :** 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.
- Protection de l'apiculture :** Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !
- Protection de l'arboriculture et de la viticulture :** pertes de récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
FRELON (DROITS RÉSERVÉS) - © 2024 - SAATCHI & SAATCHI - COMMUNISME, DADA, NID, SINGE

PROTECTION DES FAONS

ENSEMBLE SAUVONS LA BIODIVERSITÉ

Chaque année, des milliers de faons naissent dans les prés au printemps juste avant la fauche par les agriculteurs.

Malgré les précautions prises par ces derniers, certains animaux sont happés par les machines et agonisent pour beaucoup d'entre eux dans des souffrances atroces.

Face à ce terrible constat et fort de l'expérience des départements et pays voisins, des chasseurs locaux, soutenus par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, équipés d'un drone à vision thermique, vont survoler les prés avant la fauche et ainsi épargner des souffrances terribles à ces animaux et sauvegarder la biodiversité.

Si vous souhaitez faire partie de cette action et contribuer à sauver les faons, n'hésitez pas à me contacter : mc.hr@free.fr ou au 06 03 62 55 90

À très vite.

Marie-Christine Haller-Rust



Qui fait quoi ?



L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- Les arbres plantés sur des parcelles privées débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique ;
- Les arbres situés à une distance supérieure à celles qui sont visées dans l'arrêté technique du 17 mai 2007 et pour lesquels Enedis ne bénéficie ni d'un droit d'élagage ni d'un droit d'abattage.

Enedis est seulement responsable de l'élagage permettant le respect des distances prescrites par l'arrêté technique entre les arbres et les lignes électriques - cf schéma ci-après.

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

“ En 2024, Enedis en Alsace et Franche-Comté prévoit d'investir 8 millions d'euros pour procéder à l'enfouissement de près de 50 km de lignes aériennes et limiter ainsi le risque d'incident lié à la chute des arbres. ”

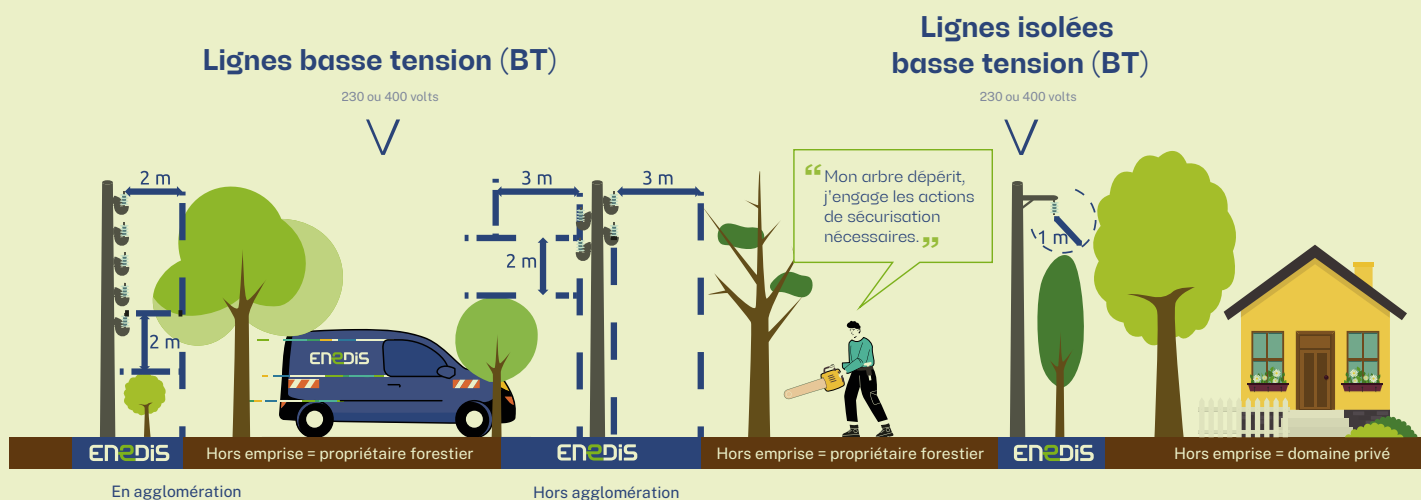
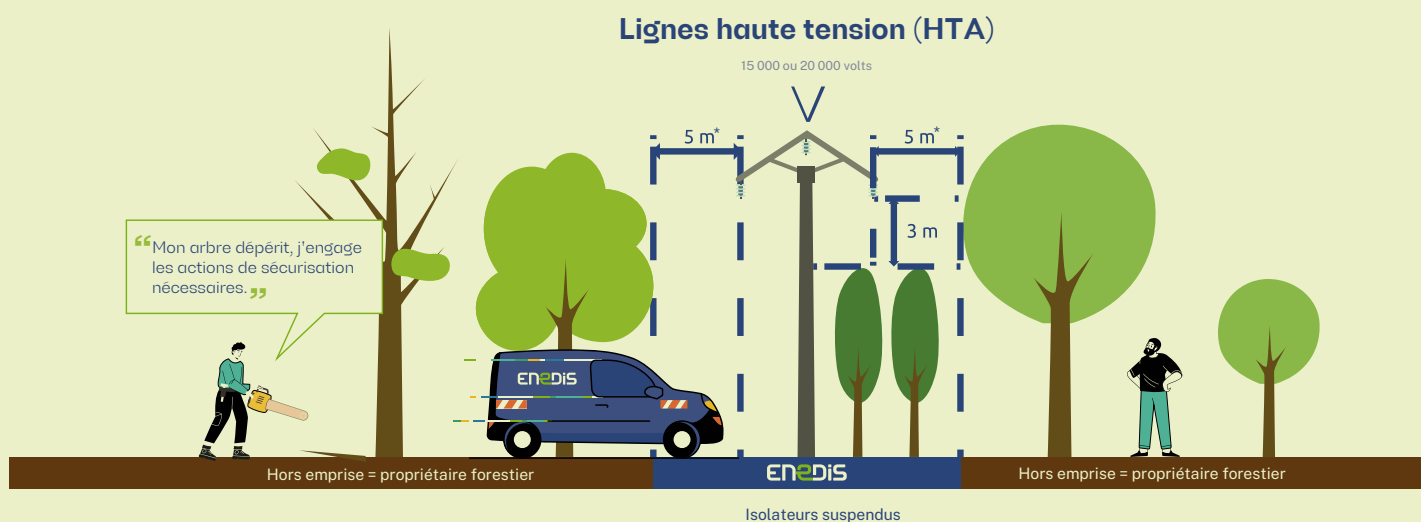


COMMUNE EN TOUTE SÉCURITÉ !

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



Attention : les distances varient selon les types de lignes.
*Sur les isolateurs de type « rigides », cette distance se réduit à 4 m.

DÉPOTS SAUVAGES : LA BATAILLE CONTINUE

C'est un vrai fléau pour notre commune !

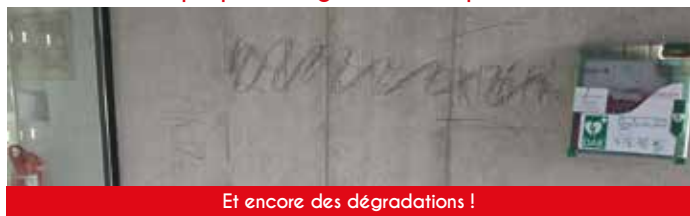
Un dépôt sauvage est effectué dès l'instant qu'un déchet est abandonné à même le sol. Et malheureusement ce sont aussi les riverains qui déposent leurs déchets sur l'espace public !

Si on laisse un dépôt, automatiquement, d'autres dépôts viennent se greffer dessus.

Nos agents techniques ramassent régulièrement des déchets déposés illégalement au pied des différents containers ou tout autre endroit de notre village.

Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature est un comportement intolérable d'autant plus que des solutions existent.

Il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.



Et encore des dégradations !



Piétinement sur le paillage et les rosiers et en plus dépôt de poubelles!



Et toujours des dépôts sauvages !



Détérioration boîte à livres aire de jeux !

SÉCURITÉ

Les séparateurs de voies permettent de réduire la vitesse et leur déplacement engendre de l'insécurité !



PENSEZ À NOS ENFANTS

Le panneau **sens interdit clignotant** devant l'école, indique aux usagers qu'il est **interdit d'emprunter cette voie** jusqu'à la prochaine intersection.

Nous observons :

TOUJOURS ET ENCORE le NON-RESPECT de ce panneau et toujours le même **COMBAT** pour protéger nos enfants.

Nous demandons plus de civisme pour la sécurité aux abords de l'école.



STATIONNEMENT

POUR RAPPEL : le parking de la mairie est réservé exclusivement aux usagers de la mairie et de la poste et celui des pompiers aux **INTERVENTIONS D'URGENCES**.

Il convient aux parents d'élèves d'utiliser le parking de 50 places qui a été créé vers l'église.

COURS DE YOGA GRATUIT

1. Pliez les genoux doucement
2. Garder le dos droit et stable
3. Inclinez-vous vers l'avant et **veuillez ramasser la crotte** laissée par votre chien.

BONNE RELAXATION !



Les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?

Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités.

Règles générales :

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est **interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants**.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 14 ans**.
- Il est **interdit d'être à plusieurs sur l'engin** : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, **ou d'utiliser le téléphone** tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.



QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ?

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétroréfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h. Attention, selon les villes, la vitesse autorisée peut être inférieure (Lorient par exemple : 20 km/h).

Les EDPM doivent être équipés :

- de feux de position avant et arrière (arrêté du 24 juin 2020) ;
- de dispositifs rétroréfléchissants (catadioptrés) ;
- d'un système de freinage (arrêté du 21 juillet 2020) et d'un avertisseur sonore (arrêté du 22 juillet 2020).

FERMETURE DE CLASSE

Transfert d'une classe à Schweighouse

Les effectifs étant en baisse constante, une fermeture de classe a été décidée par l'inspection académique. La seule classe de maternelle restante sur Aspach-Le-Bas a été transférée sur Schweighouse à la rentrée 2024. La commune disposait d'une salle inoccupée depuis la précédente fermeture de classe.

Le site de la maternelle d'Aspach-Le-Bas restera " sous cloche " dans l'attente de réouvertures de classes, qui elles sont décidées par l'inspection académique.

Agencement cour maternelle

La cour a été équipée de nouvelles installations ludiques ainsi que de tables et de bancs.

PÉRISCOLAIRE LES LOUSTICS

Nous avons accueilli lors des temps de vacances :

Février : 73 enfants

Avril : 72 enfants

Juillet : 102 enfants

Toussaint : 74 enfants

En juillet, nous avons proposé un mini-séjour au centre Le Torrent à Storckensohn ; nous y avons emmené 14 enfants pendant 3 jours et 2 nuits. Séjour qui sera remis en place en juillet 2025, les inscriptions étant déjà complètes.

Concernant février très peu de visu encore mais certainement une petite sortie à la patinoire, au cinéma et d'autres activités à l'intérieur pour ne pas être tributaires de la météo.

Depuis septembre, concernant le temps d'accueil du soir, nous nous sommes réorganisés en " sous-groupes " afin de faire des groupes moins nombreux, avec lesquels il est donc plus agréable de faire de l'animation. Tant pour l'équipe d'animation que pour les enfants. Suite à cette réorganisation les animateurs mettent plus facilement en place différents jeux ou autres bricolages et nous avons donc décidé de stopper les " ateliers thématiques " qui étaient jusque-là proposés avec inscriptions.

Nous projetons de refaire une sortie au parc de Wesseling pour les balades contées courant décembre. Nous participerons également au marché de Noël de la commune avec un atelier de bredalas.

Côté personnel, le noyau de l'équipe reste le même et nous essayons de le compléter tant bien que mal. Le secteur de l'animation, dans sa globalité, n'étant que très peu mis en valeur, tant par la reconnaissance du métier par autrui mais également à cause des contrats en temps partiel ou avec des horaires coupés qui n'attirent pas vraiment. Le recrutement s'avère parfois problématique.

Robin Hug, directeur



PRINTEMPS



ÉTÉ



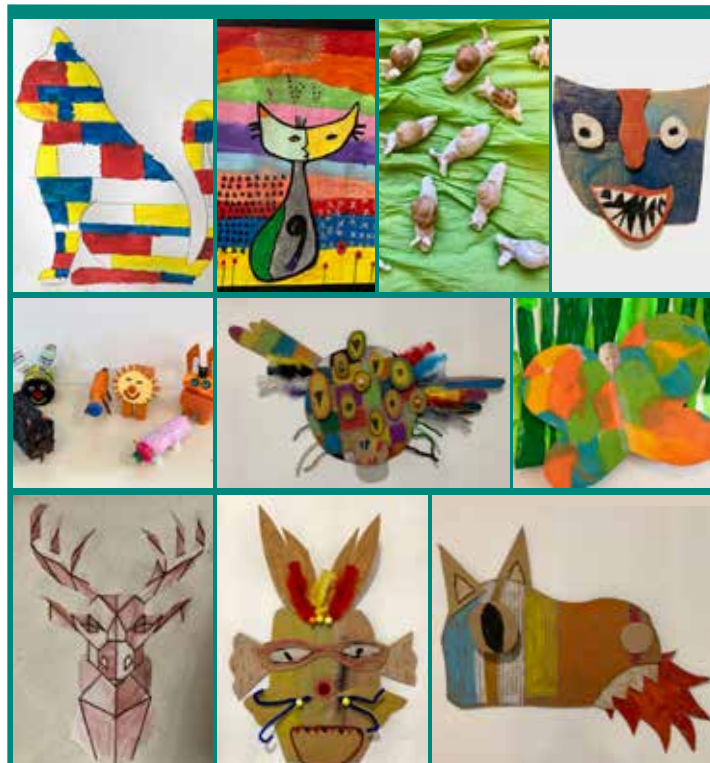
AUTOMNE



ELSASS PUTZ



Elsass Putz des enfants de l'école primaire.



DES ANIMATIONS VARIÉES POUR LES ÉLÈVES DU RPI DE LA PETITE DOLLER

Cette année, les élèves du RPI de la Petite Doller ont eu l'opportunité de vivre de belles expériences éducatives grâce à des animations diversifiées. Plusieurs interventions enrichissantes ont été proposées tout au long de l'année.

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) ont offert aux enfants des activités axées sur la découverte de la nature et la protection de l'environnement. Ces interventions ont permis aux élèves de mieux comprendre l'importance de préserver la biodiversité.

Pour les plus petits, le passage du Saint Nicolas a été un moment très attendu. Le célèbre personnage a rendu visite aux classes des maternelles, apportant joie et sourires aux enfants.

De leur côté, les quatre classes élémentaires d'Aspach-Le-Bas ont participé à un ambitieux projet artistique en lien avec le spectacle " Mon monstre à moi ", présenté à l'Espace Grün de Cernay. Ce projet, mené en partenariat avec Lili Terrana, artiste plasticienne, a permis aux élèves de laisser libre cours à leur imagination en fabriquant des masques géants de monstres, inspirés par le thème du spectacle.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des classes du RPI de la Petite Doller, de la petite section (PS) jusqu'au CM2, ont exploré en profondeur le thème des animaux à travers un fil rouge en arts visuels. Cette démarche collective a donné lieu à une exposition intitulée " Animaux pas si bêtes " qui a eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin.

Les productions artistiques exposées ont révélé la créativité et l'engagement des élèves dans ce projet. Ils ont travaillé sur des techniques variées, explorant les textures, les couleurs, et les formes pour représenter un large éventail d'animaux. Les travaux comprennent des peintures, des réalisations en volumes, des collages, et bien d'autres créations inspirées par le monde animal. Chaque classe a apporté sa touche personnelle en fonction de son niveau et des compétences travaillées. Au fil de l'exposition, les visiteurs ont pu percevoir la sensibilité et le regard unique que chaque enfant a porté sur les animaux.

L'exposition " Animaux pas si bêtes " a été un témoignage du travail collectif des élèves et de leur cheminement artistique tout au long de l'année, sous la guidance de leurs enseignants en arts visuels. Elle a aussi été une invitation à découvrir, ou redécouvrir, les animaux sous un jour nouveau, au travers des yeux de nos jeunes artistes en herbe.

Pour conclure l'année en beauté, l'Association des Parents d'Élèves (APE) a organisé une kermesse festive qui a rassemblé enfants, parents et enseignants dans une ambiance conviviale, clôturant ainsi cette année scolaire riche en découvertes et en apprentissages.

Bernard Kempf, directeur des écoles



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Président : Marc DEIBER • 42 rue de Thann • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 32 47 02 86



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Emmanuel HIRTH • 3b rue du Pont d'Aspach • Schweighouse / Thann • Tél. 06 11 59 35 68



ANIM'ASPACH-LE-BAS

Présidente : Chantal LUKOMSKI • 1 rue des Pierres • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 02 38 81 87



A.P.A.N.A. (Association de Pêche et d'Activités Nautiques)

Président : Pierre ERNY • 14 rue de la Petite Doller • Aspach-Le-Bas • Tél. 03 89 48 77 87



F.C.A.B. (Football Club Aspach-le-Bas)

Président : Jacques MARTIN • 41a rue de Belfort • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 60 93 91 60



A.P.E. (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)

Mme LEBRUN Myriam • 7 rue du Panorama • Aspach-Le-Bas • apepetitedoller@gmail.com



CHORALE SAINTE CÉCILE DE LA PETITE DOLLER

Président : Jean-Michel SESTER • 2a rue du Traîneau • Schweighouse / Thann



CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente : Ginette ARNOLD • 28 rue de la Libération • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 78 07 15 68



BODY FITNESS

Présidente : Béatrice BOHN • 19 rue Malakoff • Aspach-Le-Bas • Tél. 03 89 48 77 64



MOTO CLUB DES AMAZONES

Présidente : Muriel DIETEMANN • 38 rue de Belfort • Aspach-Le-Bas



UNC - UNC/AFN

Président : Marius WALCZAK • 11 rue de la Petite Doller • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 06 94 31 96



FNAME OPEX ET DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES GUEULES CASSÉES

Président : Jacques KUZNIK • 12 rue des Coquelicots • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 83 85 09 08



JUDO CLUB ASPACH-LE-BAS

Président : Daniel PAJAK • 1 chemin Kleiner Semmpfad • Colmar

Vice-président : Franck SIMON • 15 rue de la Forêt • Aspach-Le-Bas • Tél. 06 72 31 30 97



CHANTS GUITARE

Président : Jean-Pierre GRANDEMANGE • 5 rue des Tilleuls • Aspach-Le-Bas • Tél. 03 89 48 79 92



LES GAZELLES - APALIB GYM SÉNIORS

Responsable : Monique DE CLERCQ • 7 rue du Calvaire • Aspach-Le-Bas



A.S.E.P. (Aspach le Bas / Santé / Environnement / Patrimoine)

Président : Clément SCHEUER • 15 rue du Hêtre • Aspach-Le-Bas

Nous recherchons notre président

Créée en avril 2004, l'association a des valeurs qui ont pour but de préserver notre cadre de vie qui touche à notre existence, et à celle de nos enfants.

Pour améliorer le délai de conception et de la publication du bulletin municipal. Les documents doivent nous parvenir en mairie au plus tard le :

30 novembre de chaque année.

Nous ne prendrons plus aucune demande d'insertion dans le bulletin municipal passé ce délai.

ANIMATIONS & MANIFESTATIONS



Au fil de l'année 2024, l'Association Anim'Aspach-Le-Bas a eu à cœur de proposer plusieurs animations et manifestations aux habitants de la commune.

Ainsi au printemps, on a pu confectionner des décors de Pâques sur les conseils d'Armelle, puis échanger plantes et astuces autour du jardin à l'occasion du Troc Plantes. Pour débiter l'été, la traditionnelle fête du village a permis au public de découvrir le groupe musical "Rock Thérapy" tout en dégustant de délicieux fleischknas.

En septembre, les organisateurs de l'association ont souhaité faire découvrir des artistes amateurs locaux avec les journées des talents.

En novembre Armelle a encadré un groupe d'enfants et d'adultes pour la réalisation des décors de Noël. Pour finir l'année, enfants et parents ont assisté nombreux à la soirée de contes autour de Saint Nicolas avant de partager quelques gourmandises.

L'effectif de l'association étant très modeste, toute personne souhaitant les rejoindre sera la bienvenue. N'hésitez pas !



TROC PLANTES



Atelier vannerie



La fabrique à chouettes



Les éco-jardiniers



La fleuriste



Atelier nature enfants



Découverte de plantes médicinales avec une naturopathe

FÊTE DU VILLAGE



JOURNÉES DES TALENTS



ATELIER DE L'AVENT



SAINT-NICOLAS



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Atelier de Pâques : mercredi 16 avril

Fête du village : samedi 5 juillet

Animée par "LES BARBOUZES"

Journées des Talents : samedi 4 et dimanche 5 octobre

Atelier de l'Avent : mercredi 26 novembre

Saint-Nicolas : vendredi 5 décembre

APANA



APANA.
Association de Pêche et d'Activités
Nautiques Aspach-Le-Bas



Pour l'année 2024, le comité se compose comme suit :

Président : Pierre Erny

Vice-président et secrétaire adjoint : Frédéric Erny

Vice-président et trésorier : Vincent Gunti

Secrétaire : Martine Merglen

Assesseurs : Cédric Marlaix, Olivier Stantina et Julien Schuffenecker

L'association se compose de 196 membres, femmes et enfants confondus.

La saison 2024 s'est très bien achevée, nous avons organisé deux Enduros de pêches en mai et septembre ou le poisson était très présent, ainsi que les élus de la

commune lors des cérémonies de remises de prix.

Nous avons organisé une journée pêche avec les résidents de l'Institut Saint-André qui s'est déroulée dans la bonne humeur. Nous avons reçu quelques fois la visite du vélo rail à travers leur présidente Myriam Schneider ainsi que Tako 68 qui a passé une petite journée à nos abords.

Nous avons procédé pour l'année 2025 à un alevinage de 500 kgs de carpes de 3 à 4 kgs et pour l'ouverture en mars 300 kgs de truites.

Les tarifs des cartes de membres seront de 100 €. Femmes et enfants en dessous de 16 ans gratuit.



Le comité ainsi que moi-même, vous souhaitons une très bonne saison de pêche.



Aspachaises, Aspachois,

Encore une saison où malheureusement nous n'avons pas pu concrétiser la montée en D4 mais nous ne lâchons rien. La nouvelle saison s'est vue être difficile tant physiquement que mentalement pour les joueurs.

La météo capricieuse n'aura rien arrangé mais nos loups n'ont rien lâché et cela a commencé à payer sur l'avant trêve. Nous espérons que la reprise en mars, nous sera tout autant favorable.

Nous tenons aussi à remercier les villageois de leur participation à la vie du club et pour leur super accueil lors de notre passage, tardif cette année, pour nos calendriers.

À très vite aux abords du terrain et à la buvette pour les après match.



FCAB



Equipe 1



Equipe 2

Le marché aux puces 2024 a été mitigé notamment dû au temps, qui contrairement à l'an passé, nous aura mis à l'épreuve non pas par ces températures extrêmes mais plus par la pluie intense.

Nous tenions à remercier les plus courageux d'entre vous qui n'ont pas cédé et sont restés avec nous jusqu'au bout de la journée qui heureusement s'est radoucie l'après-midi. En espérant que nos efforts face à votre satisfaction n'ont pas été vains et que l'on vous retrouvera encore l'année prochaine.



Cette saison sportive a laissé une empreinte indélébile dans nos esprits avec l'organisation des Jeux Olympiques.

La France est devenue, pour un instant, le centre du monde. La diversité culturelle des athlètes nous a vraiment impressionnés avec leurs performances hors du commun démontrant que rien n'était lié à l'impossible.

Je me permets de reprendre un extrait du discours officiel prononcé par monsieur Tony Estanguet président du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 lors de la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques :

" Dans la vie, il y a des rencontres qui nous touchent, des rencontres qui nous transforment, des rencontres qui nous rendent meilleurs "

Un message qui reconnaît le travail sans relâche du monde associatif encadré par ces enseignants, dirigeants, bénévoles, et qui contribue à former les sportives de demain avec les valeurs humaines qu'ils véhiculent pour nos jeunes, avec une priorité absolue, et pas la moindre, ne serait-ce qu'au vu de l'enthousiasme qu'ils nous apportent, et des valeurs fondamentales qu'ils nous font parfois redécouvrir.



Cassandra et Frank lors d'un concours

Le judo club de judo d'Aspach-Le-Bas peut être fier d'une saison sportive hors du commun avec un palmarès qui honore nos jeunes judokas et l'ensemble de nos dirigeants avec à sa tête notre enseignant Frank Simon. Nos jeunes compétiteurs ont les résultats qu'ils méritent avec un travail assidu tout au long de la saison accompagné par leurs partenaires d'entraînement. Une attention particulière à nos compétiteurs Lilia Fornasière (1^{ère} en Alsace et 3^{ème} au Grand Est dans sa catégorie), Léa Gensbittel et Aurèle Fabian pour les résultats au combien prometteurs pour les saisons à venir.

JUDO



Lilia et Frank lors d'une compétition

Nous avons à ce jour 106 licenciés toutes sections confondues (baby judo, judo de pré poussin à Vétéran, taïso, renforcement musculaire), avec un anniversaire qui se profile avec les 20 ans de notre club lors de la saison 2025/2026. Créer une association n'est pas difficile, il faut quelques bonnes volontés, mais pérenniser la démarche est un long chemin. Chose qui est en bonne voie en la personne de Cassandra Simon à qui il ne manque que les points en compétition pour accéder à la

ceinture noire, qui j'en suis persuadé appelleront d'autres élus. Cassandra, par son travail, assiste Frank dans les entraînements de nos plus jeunes avec de bonnes prédispositions à devenir une enseignante de qualité.

Toute longévité nous rappelle le bonheur des victoires, des défaites, avec la bienveillance de nos cadres (comité directeur, enseignants, bénévoles...) qui nous rend plus fort. Certains moments de la vie nous font appel à des souvenirs douloureux comme le décès de Claire Zaffino, ancienne judokate du Judo club d'Aspach-Le-Bas que nous avons vu grandir et que Frank Simon, notre enseignant, a pu faire évoluer jusqu'à la ceinture noire. Elle a été jusqu'au pôle espoir à Strasbourg lorsqu'elle était cadette. Elle est un modèle pour tous nos élèves qui ont suivi ses traces, une fierté pour le club. Nous n'oublierons pas sa bonne humeur, sa gentillesse et son sourire.



Claire et Frank lors d'une compétition

Nous ne rattrapons jamais le temps perdu, mais persuadé que la vie a plus d'imagination que nous, laissons-nous guider.

Les objectifs de notre club sont une marche en avant avec la formation de nos judokas dans cette aventure sportive mais également humaine où notre code moral trouve toute sa signification.

Le transfert des apprentissages est une priorité absolue pour nous, enseignants, et ainsi pérenniser nos acquis avec la forte conviction que le judo club d'Aspach-Le-Bas n'a pas fini de parler de lui.

BODY FITNESS

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons tous les lundis soir de 19h15 à 20h15 à l'Espace Joséphine pour nos séances de fitness, pilate, renforcement musculaire, toujours dans la bonne humeur avec nos professeurs de sport qui nous soutiennent dans nos efforts.

Leur devise "Ne vous arrêtez jamais de faire du sport !"

Pour tout renseignement, contactez Béatrice au 06 33 33 17 00



ANNÉE 2024 DU MOTO CLUB DES AMAZONES



Sortie Mariastein

La dernière sortie officielle du Moto-club des Amazones a eu lieu début octobre. La traditionnelle journée balade et trial qui a suscité l'enthousiasme des nouvelles recrues et de notre présidente Muriel Dietemann, fière de ses Amazones qui ont affronté des températures autour de 6°.

Après une remise en selle au printemps, l'année 2024 a été riche en sorties moto préparées par diverses Amazones volontaires qui nous ont mené en Suisse, Allemagne, Franche-Comté et Vosges. Il y a eu aussi la sortie annuelle avec nos amis les MAC, autre club de motards Aspachois et le très attendu week-end de Pentecôte qui s'est déroulé autour d'Annecy cette année.

La vie du club ne s'arrête pas là ! Elle est riche aussi d'activités et événements plus personnels qui nous permettent à toutes de mieux nous connaître, réunions mensuelles, self-défense, ski, préparation du calendrier, enterrements de vie de jeune fille et mariages, naissances, notre barbecue annuel et familial fin août qui voit l'élection de notre Miss Amazone et de ses deux dauphines et la fête de Noël.

Un club bien vivant, une ambiance chaleureuse et joyeuse, des femmes formidables.

LES BOULISTES D'ASPACH-LE-BAS



Ce matin, ma messagerie WhatsApp s'active :

• Denis :

Petite pétanque cet après-midi à 14h, le soleil est de retour !

• Albert :

OK pour moi

• Dominique 1 :

Super, @+

• Claire :

Je viens à 14h30

• Jean-Luc :

ça roule pour moi !

• Claude :

C'est parti pour cet après-midi !

• Frédéric :

Yes !

Finalement nous serons 11 sur les terrains : Jean-Luc est venu avec Dominique 2, Denis avec Bernadette, et Arsène s'est joint à nous, après que je l'ai prévenu par SMS.

Rien de plus simple pour organiser une partie de pétanque à Aspach-Le-Bas !

Outre le plaisir de jouer aux boules, c'est surtout un grand moment de détente entre amis, de 14h à 17h30.

Nos deux terrains situés dans un cadre idyllique et parfaitement entretenus par la mairie permettent d'accueillir jusqu'à 12 joueurs tous les jours de la semaine.

C'est aussi un moyen de s'entraîner pour les compétiteurs, puisque cette année deux doublettes du CPAB ont participé à un tournoi à Wittelsheim en septembre.

**Bravo à eux pour avoir ouvert la voie !
Vous voulez nous rejoindre...
Contactez la mairie.**



LA CRÊPERIE BY LOÏC



Le 27 décembre 2024, ouverture officielle de la Crêperie by LOÏC reprenant le concept de crêperie avec des menus du jour, le midi en semaine.

Moi c'est Loïc 19 ans, j'habite Aspach-Le-Bas depuis 12 ans. J'ai envie de relever ce challenge au côté de ma maman avec une équipe jeune et dynamique pour redonner vie à ce merveilleux bâtiment et ainsi faire vivre notre village.

Ma cuisine est simple et gourmande avec des produits frais de producteurs locaux (apéritifs de fleurs de Felling, œufs d'Aspach-Le-Bas, miel de Thann, confitures maison, fruits et légumes de divers producteurs locaux).

Je souhaite également organiser des événements rassemblant les habitants (fêtes du printemps, été, automne et marché de Noël avec des artisans locaux).

Notre équipe fera de son mieux pour vous régaler, vous satisfaire et vous recevoir avec le sourire et beaucoup de plaisir.



Ouvert du mardi au samedi
de 11h45 à 13h15 et de 18h45 à 21h15

Possibilité de privatiser le dimanche à partir de 20 personnes
pour des fêtes de famille, repas d'entreprises...

Réservations recommandées au 09 56 75 66 57

BRASSERIE LES TURBULENTS



Les Turbulents prennent un nouveau départ !

Nous sommes Maël et Baptiste, deux frères passionnés qui avons repris la brasserie " Les Turbulents " 40 rue de la Station à Aspach-Le-Bas.

Fidèles à l'esprit convivial et authentique du lieu, nous y apportons notre touche personnelle en brassant des bières artisanales uniques.

L'esprit familial et la passion pour la bière guident chacun de nos brassins, et nous avons hâte de partager nos créations avec vous. Venez vivre un moment de dégustation et de bonne humeur autour d'une mousse bien méritée !

D'ici là, pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Par mail turbulentsbrasserie@gmail.com

Par téléphone au 07 68 77 39 77.

PRESTATION DE SERVICE



- Soudure
- Petite ferronnerie
- Pose de gaine ventilation simple et double flux



didier.seravalli@sd-meca.com
06 48 53 56 06

HYPER

Burnhaupt-le-Haut
La vie hyper facile !



NOS HORAIRES

OUVERT NON-STOP TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H00



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !
facebook.com/hyperuburnhaupt

PONT D'ASPACH
TÉL. 03 89 48 90 44

Création  FCS Mulhouse 820 434 140.

MPRO SERVICE
DÉRATISATION DÉSINSECTISATION
DÉSINFECTION
WWW.MPROSERVICE.FR

ABRIL CERTIBIOCIDES

UN PROBLÈME DE NUISIBLES ?
SPÉCIALISTES EN DÉRATISATION, DÉSINSECTISATION,
DÉSINFECTION ET DÉPIGEONNAGE, NOUS VOUS
PROPOSONS DES TRAITEMENTS ADAPTÉS À VOTRE
SITUATION.

POUR QUI ?

NOUS INTERVENONS POUR LES PROFESSIONNELS ET
LES PARTICULIERS. NOS DIAGNOSTICS ET DEVIS SONT
GRATUITS.

- POUR LES PROFESSIONNELS, NOUS PROPOSONS
DES CONTRATS 3D ADAPTÉS ET UN SERVICE DISCRET.

- POUR LES PARTICULIERS, UNE INTERVENTION
RAPIDE ET EFFICACE.



RAT/SOURIS
GUÊPE/FRELON
MARTRE/FOUINE
CAFARD/BLATTE
PUNAISE DE LIT

06.26.94.19.13

MPROSERVICE68@GMAIL.COM
LIEUX D'INTERVENTION 68/67



Notre laboratoire d'analyses agro-environnementales
vous offre 70 ans d'expertise dans la nutrition des plantes

SADEF
Agronomie et Environnement



www.sadef.net
03.89.62.72.30
30 rue de la Station à Aspach-le-Bas



NUMÉROS UTILES

• MAIRIE

19 rue de Thann • Tél. 03 89 48 70 16

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi 8h-12h.

Mardi 8h-12h et 14h-18h.

Vendredi 8h-12h et 13h-16h.

Maire : M Maurice Lemble

Secrétaire Général : M Claude Wuhrlin

• AGENCE POSTALE MAIRIE

• Tél. 09 78 31 66 45

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi 8h-12h.

Mardi 7h30-12h et 14h-18h. Jeudi 7h30-12h.

• SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

Siège social : 2 place de Rochetoirin • Aspach-Michelbach

• Tél. 03 89 48 97 11

Présidente : Mme Annie DEL TATTO

Périscolaire : 03 89 48 97 11

• RPI DE LA PETITE DOLLER

Directeur : M Bernard Kempf

École élémentaire : 3 rue de la Station • Tél. 09 67 29 78 30

• PRESBYTÈRE À BURNHAUPT-LE-HAUT

M le curé : Joseph Gæpfert

• Tél : 03 89 48 71 01

On peut laisser un message dans la boîte aux lettres du presbytère de Burnhaupt-le-Haut

• SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : mairie de Burnhaupt-le-Haut

• Tél. 03 89 48 70 58

Président : M André Hirth

Service administratif et technique : Tél. 03 89 62 70 80

N° urgence débouchage : 0 877 408 408

Du lundi au vendredi 8h - 19h et samedi 8h - 13h

24h/24 et 7j/7 au 0 977 401 124

• SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : 15 rue de Thann • 68116 Guewenheim

Tél. 03 89 82 59 57

Président : M Bruno Lehmann

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Siège social : 3a rue de l'Industrie • 68700 Cernay

Tél. 03 89 75 47 72.

Président : M François Horny

Premier vice-président : M Michel Sordi

• MÉDECIN

Docteur Gilles Bindler • 6 rue de la Forêt

Tél. 03 89 48 71 02

• CABINET INFIRMIERS

10 rue Malakoff

Tél. 03 89 48 79 35 • Tél. 06 15 92 62 30

• CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES

30 rue de la Station • Tél. 03 89 55 14 13

• BRIGADE VERTE DE SOULTZ

• Tél. 03 89 74 84 04 • email : contact@brigade-verte.fr

• GENDARMERIE DE MASEVAUX

34 rue du Lieutenant-Colonel Gambiez • 68290 Masevaux

• Tél : 03 89 82 40 39

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7, vous pouvez être mis en relation avec un opérateur de la gendarmerie (17 ou 112).

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Urgence
sur mobile

3919

Arrêtons
les violences
aux femmes
Appel anonyme et gratuit

INFORMATIONS



Ce bulletin distribué par les élus a été tiré à 630 exemplaires et est également consultable sur le site internet de la mairie.

Direction de publication : Maurice Lemblé

Comité de rédaction : Raymonde Wagner et Véronique Eckerlin

Crédit photos et textes : partenaires, collectivités et associations maître de leur publication, journal correspondant Alsace - DNA, SMTC et CCTC.

Conception, mise en page et impression :

Sérigraphie Arnold Cernay - Imprim Vert sur papier recyclé

DÉCHÈTERIE À ASPACH-MICHELBAACH

24 rue des Genêts

Horaires d'été de avril à septembre :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Horaires d'hiver de octobre à mars :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h

• Tél. 03 89 75 29 05

Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent demander le ramassage des ordures encombrantes.

Prière de téléphoner au n° VERT : 03 89 75 74 66.

Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse.

DÉCHÈTERIE WILLER SUR THUR

2 rue de la gare

Horaires : lundi 13h30 - 17h15

Mardi et jeudi : **fermé**

Mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h15 et 13h30 - 17h15

MERCI À TOUS NOS ANNONCEURS

au fil de l'eau

Votre commande :

Bulletin Municipale 2024

Format ouvert : 297 x 420 mm

Format fermé : 210 x 297 mm

Papier offset 135 grs 100 % recyclé

Offset quadri recto verso (Label Imprim Vert)

Double piqure métal

Découpe au format fini 4 coins droits

630 ex. de chaque

Client : MAIRIE ASPACH LE BAS

BAT N° 01 du 28/02/2025

**Ce document est la propriété
de la Sérigraphie Arnold.**

Signature :

BON A TIRER - Reproduction interdite.

Ce BAT est la copie exacte du document qui servira à
l'impression de votre commande.

**. Veuillez le contrôler soigneusement
(dimensions, orthographe, présentation).**

. La signature de ce B.A.T nous dégage de toutes responsabilités.